

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 28-29

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

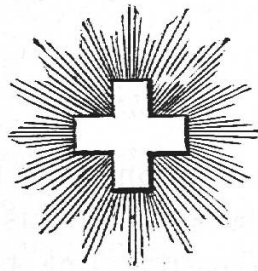
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVI^{me} ANNÉE

N^{os} 28-29.



LAUSANNE

23 juillet 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : XVIII^e congrès de la Société pédagogique romande à Saint-Imier. — Où ferons-nous la course scolaire? — Chronique scolaire : Neuchâtel. Vaud. — Bibliographie. — Croquis de congrès. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses : La cave. — Composition : Les dénicheurs d'oiseaux. — Dictées : L'enseignement du vocabulaire (suite). — Récitation. — Comptabilité : Notes diverses.

XVIII^{me} CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE

ROMANDE A ST-IMIER

les 10, 11 et 12 juillet 1910.

Rendre compte d'un Congrès est chose fort malaisée, car il faut donner satisfaction aux présents et aux absents. Les premiers ne sont pas les moins difficiles à contenter : ils veulent retrouver les choses qu'ils ont vues et entendues et ne comprennent pas toujours que chaque chose nous apparaît au travers du prisme de notre personnalité. Quant aux seconds, malgré l'adage qui veut que les absents aient tort, ils ont droit à être renseignés. Quelques-uns sont retenus par des motifs autres que l'indifférence et ils comptent bien se dédommager de leur absence involontaire par la lecture du compte rendu de l'*Educateur*. N'eût été les instances pressantes de notre Rédacteur en chef, nous n'aurions certes point accepté ce rôle peu attrayant de traduire ici nos impressions personnelles pour donner satisfaction à nos lecteurs. On comprendra qu'il s'agit non d'un compte rendu détaillé, mais d'un aperçu aussi succinct et aussi objectif que possible des journées inoubliables passées à Saint-Imier. Ceux qui voudront avoir une vision plus exacte seront servis à souhait par le compte rendu officiel qui paraîtra cet automne.

Après Genève dont la situation et les ressources multiples font, sans trop d'efforts, la ville idéale de tous les congrès, nos amis jurassiens avaient en perspective une tâche considérable et une lourde responsabilité. Disons ici une fois pour toutes qu'ils ont admirablement réussi. C'est l'opinion **unanime** de tous les participants. Le Bureau central romand a très bien fait les choses. MM. Frossard, Vauclair et **Saulcy** et tous ceux qui ont collaboré à cette grande tâche ont droit à toutes **nos** félicitations. On en peut dire autant de la vaillante population de Saint-Imier, de ses sociétés locales qui se sont multipliées pour agrémenter notre séjour au milieu d'elles. A tous un cordial et chaleureux merci !

Les circonstances étaient d'autant plus difficiles que l'inconstance du temps est chose ordinaire cette année. Le soleil, ce grand magicien, voudra-t-il déroger au rôle boudeur qu'il a joué avec persistance ? Telle est la question que se posaient avec anxiété les organisateurs du Congrès. Bien qu'il nous réservât plus d'une surprise désagréable, le temps ne s'est pas montré trop mauvais prince. Dimanche matin, à l'arrivée des premiers congressistes, le soleil brillait de tout son éclat et inondait de ses rayons la belle vallée de l'Erguel. Le joli bourg de Saint-Imier était en fête. L'artère principale, qui ne déparerait pas une de nos grandes villes, était décorée de drapeaux, de verdure et d'arcs de triomphe, avec devises significatives. En voici une relevée au hasard :

Comme Pestalozzi, penchons-nous sur l'enfance,
Il l'aimait d'autant plus qu'elle était sans défense.

L'autre recevrait sûrement l'approbation de M. Brunot, notre hôte de quelques jours. Ce sera le second « leit-motiv » du Congrès :

Enfuyez-vous, vieux participes,
Et laissez-nous
Débattre nos plus chers principes,
Deux jours sans vous.

1^{re} journée : Dimanche 10 juillet.

Il est d'usage que les différents Comités qui président aux destinées de la Romande se réunissent la veille du Congrès pour entendre les rapports à présenter à l'Assemblée générale. A 2 h. $\frac{1}{2}$, c'était le Comité de Rédaction de l'*Educateur* à qui son Président rendait compte de la marche du journal. A 4 h., dans une salle de

l'Hôtel des XIII Cantons, hospitalière maison dont il gardera le meilleur souvenir, le Comité central romand tenait une importante séance sous la présidence de M. Camille Frossard, le dévoué et sympathique Président du Congrès. En un charmant discours plein de cœur, il souhaite la bienvenue à tous et donne connaissance du Rapport de la Romande pendant la période jurassienne. Pour ne pas allonger, nous ne dirons rien des différents rapports sur les questions administratives, nous nous contenterons de les nommer en passant, puisqu'ils paraîtront in-extenso dans le compte rendu officiel. Après le rapport présidentiel, approuvé et applaudi, c'est celui de M. F. Guex sur la marche de l'*Educateur*, qui lui vaut d'unanimes remerciements et félicitations. La discussion de ces deux rapports donne lieu à une longue et intéressante discussion. M. Latour remercie M. Frossard, au nom du Comité central romand, et exprime sa reconnaissance à M. Guex. Dans la grande bataille des idées, dit-il, M. Guex est au premier rang. Il a droit à tous nos éloges pour la façon distinguée dont il dirige notre organe romand et pour son remarquable rapport qui est une belle page de pédagogie. M. Latour insiste pour que le Rédacteur en chef, qui demandait à être relevé de ses fonctions, continue au moins encore pendant la période vaudoise. M. Guex, moyennant qu'on lui trouve un second rédacteur, accèdera à ce vœu, si M. U. Briod consent à le seconder pour la partie pratique. Malheureusement, ce dernier déclare formellement qu'il se retire pour des raisons de famille et de santé, et qu'il est inutile d'insister. On se résigne avec peine à cette résolution assurément regrettable. Sur la proposition de M. Latour, appuyée par MM. E. Briod et E. Savary, de donner à M. Guex entière latitude d'organiser la Rédaction, comme il l'entend, le Rédacteur en chef se laisse enfin fléchir et accepte de diriger l'*Educateur* pendant la période qui va suivre. M. Ch. Perret lit son rapport financier comme gérant du journal. Nous laissons supposer qu'en des mains aussi expertes en matière de chiffres et d'administration, la gérance va pour le mieux, les annonces rapportent, le nombre des abonnés est réjouissant. On n'attendait pas moins d'un homme aussi avisé, qui est confirmé par acclamations dans des fonctions qu'il remplit si bien.

C'est le tour du canton de Vaud d'avoir la direction de la Romande. M. Porchet, président de la S. P. V., déclare que la Section vaudoise acceptera avec joie ce mandat si bien rempli par les Juraissiens. M. W. Rosier parle du 50^{me} anniversaire de la Romande en 1914 et propose que la Vaudoise conserve la direction générale pendant 4 ans (1910-1914) pour faire coïncider le prochain Congrès avec ce cinquantenaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Reste la question de la revision des statuts tels qu'ils sont proposés à la discussion de l'Assemblée générale. Deux courants se dessinent au sein du Comité central. Les uns estiment que le besoin d'une revision n'existe plus, d'autres veulent régulariser une situation jugée anormale et contraire à la lettre sinon à l'esprit des statuts actuels. Finalement l'ajournement est voté et la revision projetée est remise aux soins du nouveau Comité qui l'étudiera sans parti pris.

Cette longue et laborieuse séance avait excité l'appétit des délégués qui font honneur à un excellent banquet servi à l'Hôtel des XIII Cantons, et honoré de la présence de MM. Brunot et Bony, auteurs de la méthode de langue française bien connue; ils sont venus de Paris à Saint-Imier pour assister au Congrès. M. Frossard a présenté en fort bons termes ces deux messieurs et leur souhaite une cordiale bienvenue. Il annonce que M. Brunot, professeur à la Sorbonne, a bien voulu consentir à donner la conférence prévue au programme pour mardi matin, et laissée en blanc, faute d'un conférencier. Le titre sera : « Histoire de l'enseignement du français; comment elle explique l'état actuel des choses ». Dans une brillante improvisation, M. Brunot déclare être venu à Saint-Imier avec son collaborateur M. Bony, non point comme représentant du gouvernement français dont il n'a reçu aucun mandat officiel, mais il parle comme représentant de la France, et exprime son admiration sincère pour la Suisse, antique république, asile des proscrits, foyer de lumière et d'émancipation. M. Brunot porte son toast à la Société pédagogique romande.

La soirée se continue à la cantine, vaste et spacieuse, mais envahie par une assistance compacte qui remplit les couloirs; toute la population de St-Imier est là, les congressistes arrivent nombreux et ont mille peines à trouver une place. On applaudit ferme les

productions variées des sociétés locales : musiciens de l'Orchestre bien stylé, chanteurs et gymnastes, tous rivalisent d'adresse et de talent pour procurer à leurs hôtes de deux jours le plus d'agrément possible. Malheureusement une averse de pluie inattendue s'abat sur la toile de la cantine et mêle son crépitement précipité aux flons-flons des cuivres et aux sons du violon. Bientôt c'est une débandade générale. L'heure d'ailleurs est venue d'aller se reposer. Demain, c'est le grand jour. Quel temps fera-t-il ? Problème inquiétant.

2^{me} journée : Lundi 11 juillet.

Le ciel est gris. Des nuées s'accrochent aux flancs du Chasseral, descendent dans les gorges sombres. Le temps est là, comme on dit chez nous. Bientôt les congressistes s'acheminent lentement vers la salle du Terminus où doit avoir lieu, à 8 heures, la conférence de M. Virgile Rossel sur *Alexandre Vinet et sa famille littéraire*. Le local est bientôt trop petit pour recevoir le nombreux auditoire du sympathique professeur. Les dames sont en majorité. Enfin, le conférencier paraît, présenté par M. Frossard, président. D'une voix profonde, mais distincte, M. Rossel s'excuse de venir parler de Vinet dans une salle d'auberge; cela a l'air d'un culte à une heure un peu matinale, mais personne ne se plaint, au contraire. L'auditoire est gagné. En quelques mots, l'éminent professeur retrace la vie de celui qu'on a appelé le « Pascal protestant, » il raconte sa mort assaillie par des transes morales dont la source était une conscience hantée par le scrupule. Vinet était un homme d'une modestie et d'une humilité foncières. Sa religion prit naissance moins dans sa science que dans sa conscience. En théologie, il fut un précurseur. Sa pensée aboutit à l'individualisme le plus complet; il fait trop abstraction de l'idée de solidarité. Sa foi ne reposait pas sur un dogme intangible; elle était avant tout une vie. Si on a pu dire que son œuvre littéraire est un peu caduque, il faut voir en lui le plus élevé des moralistes. Comme styliste, on a dit qu'il écrivait mal. Brunetière lui a rendu justice en déclarant que Vinet écrit au contraire trop bien. Il a des hésitations, il manque d'allure, rien de primesautier, c'est un style de cérémonie. Mais quelle richesse de pensée, quelle pureté ! Comme critique, Vinet est hors pair; son étude sur Pascal est un vrai chef

d'œuvre. Sainte-Beuve l'avait en haute estime et Brunetière lui donne quelque part cet éclatant témoignage : « Toutes les idées que j'ai cru avoir, Vinet les a eues avant moi. » Malheureusement cet éminent penseur n'a pas fait école ; en réalité, il n'y a pas proprement de famille littéraire issue de lui. Lèbre, Adolphe Monod, le Bossuet protestant, ont hérité une partie de son patrimoine spirituel, mais ne lui ressemblent guère. M. Virgile Rossel trace ensuite un parallèle fort intéressant entre Charles Secrétan et Vinet. Le premier, parti de la « Philosophie de la liberté, » a évolué peu à peu et s'est séparé du second sur le terrain social. Chez Secrétan, l'écrivain ne vaut pas le penseur. Un autre disciple de Vinet, Ernest Naville, ne fut jamais effleuré par le doute religieux. Sa religion est substantielle, mais sa philosophie est factice. Le conférencier le place loin de Secrétan et fort au-dessous de Vinet. Par contre, il exalte la riche et fière nature de M^{me} de Gasparin, son style ardent, sa passion pour l'indépendance en politique et en religion. Elle a des pages sublimes, surtout dans les *Horizons prochains*, son meilleur livre. On goûte moins ses poésies et ses récits de voyage, pourtant étincelants de verve, de fantaisie et d'originalité. Toutes les chaînes, même en prosodie, lui étaient odieuses. Après avoir caractérisé en quelques traits la physionomie de M^{me} de Pressensé, excellente comme poète et non moins bonne romancière, M. Virgile Rossel pose en fait que les plus grands écrivains suisses romands sont des tristes. Il serait tenté d'en accuser moins le protestantisme que le calvinisme. Cette perpétuelle anxiété, provenant d'un individualisme exagéré et d'un souci constant de son propre salut, nuit à l'expansion de ces riches et belles natures. On en souffre, tel Félix Bovet qui a des moments de révolte contre cette tyrannie du « moi ; » Warnery, qui s'en est insuffisamment affranchi. Le grand écrivain anglais Carlyle n'a pas connu ces doutes angoissants. Quand aurons-nous notre Carlyle ? La conclusion de cette belle étude est celle-ci : « Ne pas trop se replier ou s'interroger, mais agir, agir toujours. » Wilberforce, à qui on posait la question de son salut personnel, répondit : « Je n'ai pas en le temps d'y penser. »

Des applaudissements nourris ont salué, comme elle le méritait,

la superbe conférence de M. le professeur Virgile Rossel. On a beaucoup goûté sa réconfortante péroraison.

(A suivre.)

H. GAILLOZ.

OU FERONS-NOUS LA COURSE SCOLAIRE

La saison des courses scolaires va commencer dans le Jura et peut-être que quelquefois on se trouve embarrassé au sujet du but à choisir; on ne veut pas aller trop loin et les promenades les plus rapprochées ont été toutes faites.

Parmi ces dernières une mérite avant tout d'être faite; elle est peu connue mais les élèves de nos classes en emporteront sûrement le plus intéressant et le plus instructif souvenir.

C'est d'abord à Moutier que nous voudrions les conduire, dans le village si joliment situé à la sortie des gorges de Court et à l'entrée de celles de Moutier; c'est ici que s'étaient fixés, au VIIe siècle, les moines qui donnèrent un lustre particulier à leur grande abbaye; si le temps cruel et, il faut le dire, les hommes ont fait disparaître toute trace de ce qui fut une des gloires de l'Helvétie, on peut cependant revivre par la pensée cette époque où notre petit coin de pays était devenu le rendez-vous d'hommes illustres; belle leçon d'histoire pour les élèves de nos classes!

Après Moutier c'est le Cornet avec ses villages cachés dans la verdure des vergers; son vieux temple, contemporain de la célèbre abbaye et ses tilleuls séculaires sous lesquels Farel prêcha la Réforme; plusieurs maisons, ancien style jurassien subsistent encore par çà par là et feront l'admiration des visiteurs; à Grandval vivait le courageux banneret Visard qui résista au Prince Evêque de Bâle le jour où, à Delémont, ce dernier voulut le détourner de la combourgeoisie avec Berne; à Crémines est né l'évêque anglican Sam. Gobat, une des gloires les plus pures de notre histoire jurassienne (on peut visiter sa maison).

Puis c'est la clusé de St-Joseph, fraîche et idyllique; le hameau soleurois lui-même avec sa vieille auberge et sa pittoresque chapelle; on racontera en passant la légende originale qui a donné naissance au mot allemand de « Gäus brunnen » et on n'aura garde de négliger la borne frontière qui se trouve à l'endroit même où la source mystérieuse sort du rocher; de St-Joseph en 1 1/2 h. on peut atteindre le sommet du Weissenstein, d'où les bons marcheurs descendent en 2 h. à Soleure.

Nous continuons pourtant avec le train et après avoir traversé le tunnel nous arrivons à Oberdorf; ici la géographie après l'histoire; le plateau suisse et la chaîne des Alpes sont devant nous; villes et villages étalent leurs blanches maisons parmi les arbres et sur les collines; on voudrait connaître le nom de tous, le nom de ces montagnes qui bornent l'horizon, c'est le massif du Finsterarhorn et celui du Tödi; le Säntis et le Mont-Blanc, toutes nos reines et tous nos géants qui brillent sous les rayons du soleil; après l'austérité des pâturages jurassiens avec leurs sapins, la splendeur du plateau; le contraste est saisissant!

Et pour finir, une visite à l'antique Salodurum, à ses bastions et à ses tours, à son musée et à son arsenal; imprégnée de souvenirs historiques et glorieux la vieille cité qui a su conserver presque intact son caractère moyennageux.

Vraiment si j'étais appelé à donner un conseil aux classes qui sont à la recherche de buts de promenades et qui voudraient unir l'utile à l'agréable, l'instruction au plaisir je leur dirais : « Venez à Montier et traversez le Weissenstein jusqu'à Soleure ».

E. K.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Société pédagogique.** — Samedi après midi 25 juin, la *Société pédagogique du district de Neuchâtel* était réunie au collège de Marin.

Règlement. — Le premier objet à l'ordre du jour était la votation sur le nouveau règlement cantonal, qui fut adopté à l'unanimité. Deux des principales modifications qu'il introduit sont : 1^o la transformation de la société pédagogique actuelle en une Fédération des six sociétés de district et 2^o l'établissement d'une assemblée de délégués.

Congrès. — Il est donné ensuite connaissance des appels, adressés au Corps enseignant de la Suisse romande, par le Comité d'organisation du Congrès scolaire de St-Imier des 10, 11 et 12 juillet. Ces appels engagent vivement tous les collègues à assister nombreux à ces importantes assises pédagogiques où seront en particulier, discutées deux questions du plus haut intérêt :

1re question. — Protection de l'enfance par une juridiction appropriée et par la création de tribunaux spéciaux.

2me question. — L'enseignement de la grammaire et de la rédaction à l'école primaire.

L'Éducateur de ce jour, annonce en outre que les départements de l'instruction publique des cantons de Genève, Vaud et Berne, ont accordé un congé officiel aux membres du corps enseignant primaire qui participeront au congrès de St-Imier.

Nous aimons à espérer que le Corps enseignant neuchâtelois, qui actuellement, a rarement l'occasion de discuter des questions pédagogiques jouira du même privilège¹ que ses collègues des cantons romands.

Cinquantenaire. — Quelques renseignements sont ensuite donnés sur le Cinquantenaire de la société pédagogique neuchâteloise qui sera célébré le 24 septembre à Neuchâtel. Une brochure historique sera publiée, une séance plénière aura lieu, des conférences pédagogique et scientifique seront données, banquet, etc., etc. Puis deux questions d'ordre pédagogique sont abordées. Le président de la section pédagogique du district est ensuite désigné comme correspondant du district de Neuchâtel à *l'Éducateur*.

Questions pédagogiques. — Pour la 1re, *La dictée orthographique*, M. Bunzli inst. à St-Blaise est chargé de préparer un rapport sur cette question qui est de toute actualité. En France une vive et active campagne se poursuit contre la dictée, considérée comme moyen d'enseignement de la langue.

¹ Le bulletin du Département de l'Instruction publique invite, en effet, les commissions scolaires à accorder le congé demandé.

La 2^{me} question est proposée par M. Hoffmann inst. à Neuchâtel, elle concerne la *création de classes d'arriérés* et la recherche d'un meilleur système de promotion des élèves, permettant, mieux que ce n'est le cas aujourd'hui, d'adapter les programmes aux intelligences et non... les intelligences aux programmes. Ces deux questions seront discutées et examinées à fond dans la prochaine séance

Divers. — La section de chant exécute deux chœurs, après quoi il est remis, à M. Louis Chenevard instituteur à Neuchâtel, qui se retire de l'enseignement primaire après 30 ans de services, un écrin d'argenterie de la part et en souvenir de ses collègues de la société pédagogique. Une semblable manifestation avait également été faite il y a quelque temps, à Mme L. Droz-Neeb institutrice à Neuchâtel, qui a pris sa retraite après une activité de 42 ans. **Honneur aux vétérans!**
H.-L. GÉDET.

**** La Pédagogique neuchâteloise et l'Éducateur.** — Dans sa dernière séance le C. C. neuchâtelois, sur la demande du correspondant cantonal au journal s'est préoccupé 1^o des moyens de développer la participation neuchâteloise à la rubrique « Chronique scolaire » 2^o d'augmenter le nombre des abonnés à notre organe romand. Il est en effet notoire que le seul correspondant cantonal au journal n'est souvent pas au courant de tout ce qui pourrait faire l'objet de communications intéressantes et après discussion le C. C. a décidé qu'il y aurait désormais six correspondants à l'*Éducateur*, donc un par district qui serait sauf erreur le représentant de sa section au C. C. sauf dans le district où se trouve le correspondant nommé régulièrement par l'assemblée générale, qui reste membre du Comité de rédaction et correspondant de sa propre section. Par ce moyen les nouvelles et faits intéressants pourront être communiqués brièvement et rapidement; en outre cette manière de faire donnera l'occasion aux sections de s'intéresser chacune au journal et les membres trouveront plus souvent des avis pouvant les concerner et s'abonneront en plus grand nombre. Les abonnés neuchâtelois ne sont pas légion et il serait grandement désirable, ne serait-ce que par solidarité pédagogique qu'ils se fassent envoyer l'*Éducateur*. L. Q.

**** Honneur et Reconnaissance aux Vétérans.** — Lors de sa dernière assemblée à Boudry, le Corps enseignant du district a tenu à exprimer par lettre sa reconnaissance bien sincère à M. Fritz Rosselet qui fut un des membres les plus autorisés du Comité du Fonds scolaire de Prévoyance dans lequel il siégeait comme vice-président et où il rencontra toujours l'accueil le plus aimable. Pas un collègue plus que lui ne s'était voué à l'étude complexe des combinaisons ardues que réclamait la révision de l'organisation du Fonds, Il eut une très grande part dans les travaux de réorganisation et ne pensa jamais à mesurer ses peines. Le Corps enseignant de notre canton tout entier peut et doit adresser à ce modeste artisan d'une grande œuvre, défenseur convaincu des intérêts vrais de ceux qu'il représentait, un hommage de reconnaissance profonde. Qu'il accepte encore à cette occasion les meilleurs vœux de santé florissante et de retraite heureuse que formulent pour lui ses collègues. Souhaitons encore à M. Decreuze, qui le remplace, un succès égal. L. QUARTIER,

**** Conférence renvoyée.** — Une convocation du Département de l'Ins-

truction publique adressée au corps enseignant du district de Boudry pour le mercredi 29 juin 1910 a obligé le Comité de la Section d'ajourner la réunion de la Société pédagogique fixée primitivement au 30 juin à Bevaix. Ce renvoi obligatoire est somme toute heureux par le fait que dans notre district les vacances sont très inégalement accordées. Tandis que tel collège est fermé pendant les foins et pendant les moissons avec quelques semaines de leçons entre deux, tel autre ne suspend le cours de ses études que vers le 15 juillet et jusqu'à fin août. Notre corps enseignant est ainsi dispersé et répond avec moins d'empressement aux convocations. Le renvoi a été fait jusqu'à fin août avec ordre du jour suivant :

1. Leçon pratique de chant (M. Zutter fera étudier à ses élèves au complet un chant qu'apportera un collègue. Avantages de la musique chiffrée comme *moyen* d'enseignement).

2. Travail de M. Favre de Bole sur la « Révision de la loi judiciaire ».

3. Rapport avec conclusions sur l'enseignement de la dictée et du vocabulaire. — Discussion générale.

4. Etude par la section, constituée en chœur mixte, de chants destinés à être exécutés au jubilé de septembre.

5. Divers.

Ajoutons que la convocation du Département était faite en vue de procéder aux nominations habituelles auxquelles procède notre corps enseignant, soit d'un membre de la commission consultative de l'enseignement primaire (M. Henri Béguin); d'un représentant au fonds scolaire de prévoyance (M. Jules Decreuze); d'un suppléant au dit fonds (M. Héritier,) et du vérificateur des comptes de ce fonds, ainsi que de son suppléant.

L. Q.

VAUD. — Société suisse des maîtres abstinents. — « Le comité de la Section vaudoise des M. A. s'est ainsi constitué :

Président, M. H. Pidoux, inst., Gressy p. Yverdon. Vice-président, Mlle R. Baudat, inst., Les Tuileries p. Grandson. Secrétaire, M. P. Burnier, inst., Mutrux. Caissière, Mlle L. Reber, inst., rue Pestalozzi, Yverdon. Bibliothécaire, M. A. Lude, inst. Bière.

† **Vallamand.** — C'est avec une peine indicible que nous sommes obligés d'adresser l'adieu suprême à celui qui fut notre collègue : *M. Emile Vallotton*. Sans doute, depuis quelques mois, nous savions qu'il était condamné, mais nous n'imaginions point que l'horrible dénouement serait si brusque. Samedi 2 juillet, à 9 h. du soir, il mourait, gardant jusqu'au dernier souffle une lucidité parfaite et un courage qui était fait de résignation et d'espoir aussi.

Pendant onze ans, M. Emile Vallotton fut instituteur à Vallamand où il conquit de solides amitiés. Bon maître, il prit toujours l'intérêt le plus vif aux choses de l'école et de l'enfance, s'occupa aussi de la jeunesse et entretenit avec ses collègues de charmantes relations. Ceux qui l'ont connu ne peuvent assez vanter son caractère agréable, sa bonne humeur, son esprit éveillé. Dans les terribles épreuves qu'il eut à traverser — et il eut des deuils bien cruels — il n'abandonna jamais sa foi en l'avenir. Hélas ! cet avenir n'est pas venu.

Il est mort à trente ans, c'est-à-dire en pleine jeunesse, laissant une veuve et

un ravissant bébé de quelques mois. Et c'est le cœur déchiré qu'il a dû quitter ces êtres aimés.

Nous aussi, nous avons le cœur déchiré en pensant à l'ami perdu et fidèle, au collègue dévoué qui est parti pour toujours.

Toute notre sympathie à la famille si douloureusement atteinte et affligée.

N.

Compte-rendu du Département de l'Instruction publique. (Suite).

Enseignement ménager. — L'organisation plus complète et plus générale de l'enseignement ménager préoccupe également notre autorité supérieure. Cet enseignement est actuellement à l'ordre du jour dans la plupart des pays de l'Europe et chez nos Confédérés. Le Congrès de Fribourg en 1908 l'a plus ou moins consacré en attirant sur lui l'attention de tous les hommes d'école. Il a émis en particulier, les trois vœux suivants :

1. Il faut que l'enseignement ménager, pour répondre à ses fins propres, s'adresse toujours à des jeunes filles ayant la maturité d'esprit nécessaire.

2. Il importe d'introduire l'enseignement ménager dans les programmes des écoles normales et des établissements d'instruction secondaire et supérieure pour jeunes filles, ainsi que dans les programmes des examens qui confèrent le brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles primaires.

3. Etant donné la remarquable valeur et vertu éducative de l'enseignement ménager, il n'est pas une catégorie de femmes à laquelle la science ménagère ne soit nécessaire.

Dès lors, le cours ménager doit être accessible à la généralité des jeunes filles et il est désirable que la fréquentation en soit rendue peu à peu obligatoire.

L'enseignement ménager existe déjà dans notre Canton à l'état rudimentaire. En 1898, Lausanne a créé une école ménagère qui comprend deux classes avec un effectif de 60 élèves en moyenne. Cette école marche fort bien et a déjà rendu d'excellents services. Yverdon, depuis quelques années, possède un autre type d'enseignement ménager qui peut s'adapter peut-être plus facilement à certaines localités. Nyon vient de créer un enseignement analogue. Il y a là un complément d'instruction pratique dont la nécessité n'est plus à démontrer. Le Département vouera ses soins à perfectionner et à développer l'organisation de l'école ménagère.

Surveillance des écoles. — Il a été fait au cours de l'année dernière par les soins de MM. les inspecteurs scolaires :

Inspections de classes	838
Visites des cours complémentaires et préparatoires	438
Examens des cours complémentaires	278
Examens d'exemption des dits	42
Examens de recrues	44
Enquêtes, reconnaissances, conférences, etc.	158

Ce qui fait un total de 1798 constatations diverses sur la marche de nos institutions scolaires.

Les travaux écrits des examens annuels, adressés au Département ont été examinés par MM. les inspecteurs, chacun pour son arrondissement. En général les travaux écrits du printemps 1909 ont donné des résultats satisfaisants. La plupart ont été appréciés sérieusement. Cependant il y a lieu de faire pour plusieurs localités quelques remarques dont nos autorités scolaires pourront profiter à l'avenir.

a) les problèmes ne sont pas toujours appréciés séparément, ce qui fausse la note générale.

b) les compositions sont appréciées diversement, parfois trop généreusement, dans certaines classes très sévèrement.

c) les dictées pourraient être mieux corrigées, on y retrouve par ci par là de grossières fautes.

d) un défaut presque général, c'est la négligence avec laquelle les travaux sont classés avant de les envoyer au Département.

L'examen auquel il a été procédé montre que la marche de certaines classes laisse à désirer. Des notes ont été prises par les inspecteurs et des mesures seront prises pour réagir contre des habitudes qui se perpétuent d'année en année.

Un bon témoignage est rendu aux Commissions scolaires qui s'acquittent avec conscience de leurs fonctions. Tout au plus leur reproche-t-on de pécher par excès de bienveillance.

Enfants arriérés. — Le Département continue à vouer sa sollicitude à cette classe d'élèves. Une commission nommée en 1908, pour étudier la mise en vigueur des prescriptions de la loi du 15 mai 1906, art. 2, 3^e alinéa s'est occupée de l'enseignement à donner aux enfants retardés. Une sous-commission a été chargée de faire des propositions sur l'instruction des enfants arriérés. A la suite d'une circulaire adressée aux commissions scolaires et au corps enseignant, on a pu établir la statistique des enfants qui tout en étant susceptibles de développement sont dans l'impossibilité de suivre avec fruit l'enseignement ordinaire. Cette enquête devait s'étendre à tous les enfants arriérés en âge de scolarité dans la limite de 7 à 12 ans. 909 réponses sont parvenues au Département. Sur ce nombre, 382 ne signalaient pas d'arriérés et 327 annonçaient 845 enfants ne profitant que peu ou même pas de l'enseignement donné dans nos écoles. Le questionnaire a été généralement bien compris, toutefois il a paru que plusieurs maîtres ont indiqué comme arriérés ou anormaux, tous les enfants avec lesquels ils ont un peu plus de peine; ceux qui sont un peu lents de compréhension, comme ceux qui sont malades ou simplement paresseux. D'autres par crainte de froisser des parents, ont omis de signaler des enfants certainement anormaux.

Cette omission intentionnelle est assurément regrettable, car elle nuit aux premiers intéressés qui sont les enfants plus lents, à l'esprit un peu lourd, lesquels par un enseignement approprié et des soins spéciaux pourraient atteindre un développement suffisant pour rejoindre leurs camarades mieux doués.

La sous-commission a été autorisée à entrer en relations avec les commissions scolaires de diverses localités du canton pour examiner les enfants anormaux signalés. Il y fut procédé à Lausanne, Montreux, Nyon, Morges, Yverdon, Ste-Croix, Bex et Aigle. Il en résulte avant tout cette heureuse constatation qu'il

n'y que fort peu d'enfants réellement anormaux dans nos écoles publiques, mais qu'elles renferment cependant un certain nombre d'enfants arriérés qui seraient aptes à recevoir une instruction suffisante, s'ils étaient soumis à un traitement approprié à leur état.

Il est des enfants dont le retard est dû à la négligence des parents, à l'école buissonnière, à la paresse. En accordant moins de congés, les Commissions scolaires faciliteraient grandement la tâche des instituteurs.

Parmi les moyens préconisés pour venir en aide aux enfants retardés, citons ceux-ci :

1. Laisser suivre, si possible, les classes primaires où le contact des camarades, les frottements journaliers contribuent au développement des enfants.

2. Création dans les localités importantes de classes spéciales pour les enfants retardés de 2 ans et plus sur le programme ordinaire de leur classe d'âge.

3. Dispenses dans les localités moins importantes, de certaines leçons qui seraient remplacées par des leçons spéciales.

4. Former et choisir parmi les membres du personnel enseignant ceux dont les aptitudes les porteraient vers cet enseignement.

5. Hospitaliser les rares anormaux vraiment incapables de profiter de l'enseignement.

Le Département poursuivra l'examen de cette intéressante question. Il espère pouvoir nantir prochainement le Conseil d'Etat, et le Grand Conseil, de propositions tendant à assurer l'exécution des dispositions de la loi scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

Un cours rationnel de Langue française.¹

MM. Henry Paulin et Cie, éditeurs à Paris (21 rue Hautefeuille) viennent de nous adresser un exemplaire de leur *Cours rationnel de Langue française*, paru récemment. Cet ouvrage comprend trois volumes de 128, 196 et 314 pages, s'adressant à chacun des degrés de notre enseignement primaire, trois volumes élégamment imprimés et illustrés.

Il y a longtemps que nos maîtres attendent un manuel nouveau de français, plus pratique, plus documenté, plus intelligemment distribué que celui en usage actuellement dans nos écoles. Ils l'attendent avec d'autant plus d'empressement, de fiévreuse impatience qu'ils connaissent trop les imperfections du *Larive et Fleury*, officiellement répandu dans leurs classes.

L'orthographe est en baisse, clame-t-on, les rédactions de nos élèves sont détestables, hybrides, amphigouriques, leur prononciation lourde, incorrecte ; qu'a-t-on fait pour remédier au mal ? On s'est contenté de vérifier, de constater, on n'a pas agi, on n'est pas intervenu. C'est pourquoi on pourra clamer encore longtemps, si l'on ne bouge pas davantage.

Nous attendions ce mouvement de la Suisse romande, cette lacune comblée par

¹ *Cours rationnel de Langue française*, par MM. Alcide Lemoine et Th. Briest, Henry Paulin et Cie, éditeurs à Paris (II). Trois manuels, à fr. 0.80, fr. 1.20 et fr. 1.50.

quelqu'un des nôtres, dans le sens que nous désirions tous. Déjà MM. Sensine et Bonnard se sont décidés et ont mis à jour une œuvre belle qui n'a que le défaut de ne point être assez populaire. En France, mêmes besoins, mêmes inquiétudes. Mais là, au moins, on esquisse, on tâtonne, on engendre davantage; de toutes parts des publications naissent et se multiplient. Il suffit alors de fouiller toutes choses et de retenir... ce que l'on croit bon.

Aujourd'hui ce sont MM. Lemoine et Briest qui nous présentent leur travail, adopté pour les écoles de la ville de Paris. Nos auteurs se sont attachés, disent-ils dans leur préface, à donner un enseignement vivant et éducatif, faisant appel au jugement, au raisonnement et à la mémoire. Nous n'avons pas séparé, ajoutent-ils, la grammaire de la pensée qui constitue le fond du langage; nous avons montré, selon l'expression de Herder, qu'il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire.

C'est là un début fort sensé et d'emblée, nous croyons pouvoir dire que les auteurs ont réalisé leur programme.

Ce qui nous plaît plus particulièrement dans cet ouvrage, c'est la manière simple, toute naturelle, avec laquelle MM. Lemoine et Briest arrivent à faire déduire à l'enfant les règles difficiles. Que nous sommes loin de la méthode Larive et Fleury qui vous assomme à coup de définitions, de verbiage, de mots inutiles! Là, tout part des exemples, des faits, des constatations, la règle ne vient qu'après. C'est croyons-nous, la vraie, la seule bonne méthode pour enseigner la grammaire. Plus de sécheresse non plus dans les conjugaisons des verbes, chaque personne est accompagnée d'un complément qui donne de la vie à l'expression. Nous avons beaucoup aimé cette partie du livre ainsi que les remarques sur certains verbes irréguliers et mal commodes.

Ceci sont les compliments qui peuvent être adressés, sans réserve, aux auteurs.

Il est, maintenant, à côté de ces belles pages, quelques points nous paraissant moins définitifs. Le cours préparatoire (degré inférieur chez nous) est trop touffu, nous aurions voulu y voir moins de matière. Tandis que notre plan d'étude vaudrait ne prévoir, à cet âge, que l'étude sommaire du nom, du qualificatif, du verbe, du déterminatif et du pronom — ce qui, à notre avis, est déjà beaucoup trop — MM. Lemoine et Briest proposent, en plus, les participes présent et passé, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. C'est là une erreur.

Nous pensons que c'est exagérer aussi que d'exiger d'enfants de 1re année du degré moyen la connaissance des propositions d'état, d'action, complétives et autres. Il faut savoir se borner, même et surtout en grammaire.

A la page 33 du second livre nous préférerions lire, au dernier exemple, *un fils aimant aide à ses parents* que *un fils aimant aide ses parents*. Même incorrection à la page 9 du premier livre.

Mais ce sont là des détails que l'on peut reprocher à chacun, à tous ceux qui écrivent. Ils ne font que mieux ressortir la haute valeur d'un livre que nous voudrions voir dans les mains de tous nos maîtres, plus particulièrement la partie réservée au degré supérieur. Que de choses intéressantes en ces quelque trois cents pages: Que de sujets variés, de dissertations exquises, d'exercices féconds en heureuses trouvailles!

On a déjà proposé, en ces colonnes, plusieurs ouvrages en remplacement de

notre grammaire actuelle dont chacun a assez. S'il nous est permis de dire aussi notre avis, nous conseillerions, pour le moment, la Grammaire Lemoine et Briest. Personne ne le regrettera.

G. CHAUDET.

Aux Recrues Suisses. Guide pratique pour la préparation aux examens des recrues, par Perriard et Golaz, experts pédagogiques. 17^{me} édition revue et augmentée. (118 pages en 8^o avec une illustration). Zurich 1910. Art. Institut Orell Füssli, Editeurs. 80 cent. Edition avec une carte coloriée de la Suisse fr. 1.20.

Cet ouvrage, qui en est à sa 17^{me} édition, nous arrive tout rajeuni de l'Art. Institut Orell Füssli à Zurich. C'est un *Guide pratique* pour la préparation des jeunes gens aux examens des recrues.

Il renferme un exposé clair et précis de tout ce que l'on peut être en droit d'exiger, au point de vue intellectuel, de nos futures recrues.

Ce sont d'abord des instructions relatives à la lecture et à la composition, suivies de morceaux divers et d'exemples pratiques. Puis viennent successivement les chapitres réservés au calcul écrit et oral, à la géographie, à l'histoire, aux institutions politiques du pays et, enfin, un aperçu de l'organisation de l'armée fédérale.

L'ouvrage, qui ne coûte que 80 centimes (Fr. 1.20 avec une carte de la Suisse) est du reste à la portée de toutes les bourses, et tous les jeunes gens tiendront à se procurer cet excellent recueil.

Jeux et rondes populaires, pour Petits et Grands, recueillis par M^{me} Ballet, inspectrice de gymnastique dans les classes primaires de jeunes filles du canton de Genève.

Les jeux et rondes que nous venons recommander à nos lecteurs ne sont point, pour la plupart du moins, des créations nouvelles ou étrangères, mais tout simplement les vieilles rondes et chansons de nos grand'mères, celles que nous chantions nous-mêmes, lorsque nous étions enfants et que M^{me} Ballet a eu l'heureuse idée de sauver de l'oubli et de présenter sous une forme rajeunie et gracieuse.

Réunies en un charmant volume, accompagnées de nombreuses instructions sur les différentes manières de les exécuter, illustrées de figures explicatives et de photographies d'enfants en train de jouer, ces rondes constituent pour l'institutrice, le professeur de gymnastique et en général pour tous ceux qui s'occupent des enfants, une précieuse ressource.

Quand on songe à la place que tient le jeu dans la vie de l'enfant et à son importance au point de vue du développement physique, on ne peut qu'accueillir favorablement cette publication qui, sûrement répondra à son but.

Toutes les rondes ne rencontreront évidemment pas partout le même succès, mais leur nombre est assez grand pour permettre à chacun de trouver ce qui lui convient.

Il y a des jeux pour tous les âges, même pour les adultes, pour les classes de fillettes comme pour les classes mixtes ; les uns peuvent s'exécuter dans la salle d'étude, les autres demandent un espace plus grand. La musique, à une seule voix, en est simple ; les airs sont presque tous connus, sinon faciles à apprendre.

Ce qui augmente la valeur de ces rondes, c'est qu'elles sont ou redeviendront, malgré tout, populaires ; les enfants se remettront à les chanter entre eux, chez

eux, à la rue, sur la place du village et c'est pour le plaisir qu'elles leur procureront, que nous tenons à remercier l'auteur de ce livre. E. W.

CROQUIS DE CONGRÈS

A la Gare.

A Saint-Imier, la gare. Devant la gare un train de marchandises qu'animent des veaux qu'on embarque, résignés et plaintifs et des vaches tristes à faire pitié qui érigent leur pacifiques visages aux ouvertures des wagons. A côté de la gare un nombreux groupe de congressistes en partance, car le calendrier indique mardi, l'état du ciel annonce la nuit prochaine et le cercle de curieux sympathiques entourant les partants marque la sortie des ateliers surpeuplés. Réunis là, un petit sac à la main, Genevois, Vaudois, Neuchâtelois attendent le train. Tous font silence, comme pour laisser les impressions s'habiller d'une forme à extérioriser. Survient Jean dont le pardessus de couleur claire attire l'attention. Il articule d'une voix infiniment compatissante :

— Je voudrais bien savoir ce que vous avez dans le ventre.

Jean a trouvé le moyen de faire revivre la conversation, et cela sans s'en douter.

— J'ai que ce sac m'embête, dit l'un.

— Pose-le!

— Oui ! tiens vérole ! et le sac s'en va rouler à terre. Magiquement, tous suivent le même chemin et bientôt 5 puis 10, puis 15 sacs vont par la seule force de l'exemple constituer un beau désordre au milieu des congressistes. Jaune frais, jaune évanoui, noir de jais, noir rougeâtre, plats et rebondis, sur le fond comme sur le côté, gisant pêle-mêle, ces sacs sont tout pleins de souvenirs gais, de regrets qu'on ne dira que plus tard dans le train. De nouveau, le silence se rétablit, troublé aussitôt par une parole vaudoise traduisant éloquemment la sincérité d'un désir.

— Si on allait boire un verre ?

Un éclat de rire accueille cette proposition que l'auteur met déjà à exécution suivi aussitôt par d'autres amateurs de Dézaley.

Cependant tous n'éprouvent pas le même désir d'absorption, et tandis que s'accroît le nombre des curieux amusés, les congressistes surviennent en hâte et les sacs à terre sont maintenant fort nombreux.

Bim ! bam ! bim ! bam ! C'est la cloche signalant l'arrivée prochaine du train et chacun y va de sa petite exclamation. Dommage qu'il faille s'en aller ! Quel beau congrès ce fut ! — Ouf ! il faudra ouvrir demain la boutique aux participes... et le commerce est dur ! Mais, Jean a vu les vaches ! Qu'entends-je ? Que vois-je ? Que comprends-je ?... Les bonnes bêtes vont à l'abattoir, première et dernière station de leur descente aux enfers et nous allons à l'école... où... La phrase meurt dans les gestes précipités des propriétaires de sacs qui à la hâte ramassent leur bien. Puis, les amateurs de Dézaley surviennent à leur tour en avalant la dernière goutte. Tehhhh ! le train s'arrête. Lestement on s'installe puis, tandis que le convoi s'ébranle, les congressistes aux fenêtres saluent une fois encore la localité qui les a si bien reçus, le vallon qui a conquis dans leur souvenir une place inoubliable et la montagne jurassienne belle, mais rude, agreste mais sévère, qui fut leur horizon durant ces beaux jours. L. Q.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES. *Degré inférieur.*

La cave

(Leçon de 20 minutes)

M. — Une maison comprend-elle une seule partie ?

E. — Non, une maison a plusieurs étages, plusieurs pièces.

M. — Dites-moi le nom de quelques-unes de ces pièces ?

Jeanne. — Une s'appelle la chambre.

Pierre. — Une autre se nomme la cuisine.

André. — Mademoiselle, il y a encore le galetas.

M. — Très bien, mais est-ce tout ? Qui me dira par exemple, le nom d'une pièce sombre où les méchants enfants ont peur d'aller ?

Plusieurs. — C'est la cave, Mademoiselle.

M. — Résumez maintenant en une phrase ce qui a été dit.

IDÉE GÉNÉRALE

Julie. — La maison d'habitation a plusieurs étages et plusieurs pièces : les chambres, la cuisine, le galetas et la cave.

(Cette phrase est écrite au tableau après avoir été répétée plusieurs fois).

M. — Nous voulons parler aujourd'hui de la cave. Où se trouve-t-elle ?

Jean. — La cave se trouve dessous la maison.

M. — Jean, il y a une faute dans ta phrase. On ne doit pas dire *dessous*, mais *sous*. Corrige maintenant ta phrase.

Jean. — La cave se trouve sous la maison.

M. — Très bien ; continuons. Comment la cave a-t-elle été construite ?

André. — On a fait un grand creux dans la terre et autour on a construit des murs.

M. — Et le sol, comment est-il ?

Jeanne. — Chez nous, le sol est cimenté.

Pierre. — Chez nous, le sol est pavé.

Julie. — Chez nous, on marche sur la terre,

M. — Vous avez tous trois raison. Le plafond de la cave, comment est-il ?

Jean. — Il y a de grosses poutres et le plancher dessus.

André. — Chez le marchand de vin il y a des voûtes.

M. — Ce n'est pas tout, les murs, le plafond et le plancher. Comment irons-nous à la cave et comment y verrons-nous quelque chose.

Jeanne. — Oh ! Mademoiselle, il y a un vilain escalier pour y descendre et la porte est fermée à clé.

Julie. — Il y a une lucarne à la cave. En hiver, mon papa la bouche avec de la paille et des feuilles.

M. — Et maintenant résumons ce que nous avons dit de la cave.

IDÉE GÉNÉRALE

Jeanne. — La cave est une pièce creusée dans le sol.

M. — Vous êtes tous descendus à la cave. Qu'y avez-vous vu ?

Pierre. — Chez nous il y a deux tas de pommes de terre.

André. — Chez nous, on y voit un gros tas de betteraves et des tonneaux.

Jeanne. — Dans un coin de notre cave, maman met des légumes.

M. — Vous avez raison ! Vous m'avez parlé de tonneaux. Qu'y a-t-il dans ces tonneaux ?

Julie. — Il y a du vin dans les tonneaux.

Jean. — A la cave, nous avons un tonneau de « piquette ».

André. — Mon papa m'envoie parfois chercher du cidre à la cave.

M. — Nous ne voulons pas parler de ces boissons aujourd'hui ; cela viendra plus tard. Je veux cependant vous dire quelques mots au sujet d'une mauvaise habitude. Votre papa ou votre maman vous envoie quelquefois chercher du vin, du cidre ou de la « piquette ». Rappelez-vous que ces boissons sont mauvaises pour les enfants et que vous n'y devez pas toucher. Pensez que Dieu voit tout lorsque vous aurez envie de boire une petite goutte au tonneau et souvenez-vous que c'est en faisant cela que des enfants ont appris à trop boire et sont devenus, plus tard, des buveurs. N'est-ce pas, mes amis, que vous voulez me promettre de ne jamais boire lorsque vous irez à la cave.

Tous. — Oui, Mademoiselle, nous vous le promettons.

M. — Et maintenant, résumons, s'il vous plaît, ce que nous avons dit.

IDÉE GÉNÉRALE

Jean. — Dans la cave on voit des tonneaux, des betteraves, des pommes de terre et des légumes.

La cave

VOCULAIRE. — Les mots sont écrits au tableau au fur et à mesure de la leçon, puis recopiés.

La cave, l'étage, la pièce, le creux, le sol, le mur, la voûte, l'escalier, la pomme de terre, la betterave, le légume, le tonneau, le vin, le cidre.

EXERCICE GRAMMATICAL. — *Application ; oral, puis écrit.*

la cave	la cave froide, chaude, sombre.
l'étage	l'étage supérieur, inférieur.
la pièce	la pièce vide, pauvre.
le creux	le creux profond, étroit.
le sol	le sol humide, boueux.
le mur	le mur haut, épais.
la voûte	la voûte arrondie, sonore.
l'escalier	le vilain escalier, l'escalier noir.
la pomme de terre	la pomme de terre pourrie, bouillie.
la betterave	la grosse betterave, la betterave gâtée.
le légume	le légume vert, sale.
le tonneau	le tonneau plein, vide.
le vin	le vin vieux, nouveau,
le cidre	le cidre piquant, doux.

Exercice précédent au pluriel ; 2^e application
les caves les caves froides, chaudes, sombres, etc.

Dictée

(écrite au tableau et étudiée)

Sous la maison d'habitation se trouve la cave. Cette pièce est creusée dans le

sol. On y descend par un escalier. La cave est éclairée par une petite fenêtre. C'est dans la cave qu'on garde les betteraves, les pommes de terre, les légumes, et c'est aussi dans la cave que se trouvent les tonneaux de vin ou de cidre.

H. P.-B.

COMPOSITION

Les dénicheurs d'oiseaux.

SOMMAIRE. — Des enfants vont dans un bois à la recherche des nids d'oiseaux. L'un d'eux découvre un nid de merles. Au moment où il va s'en emparer, il change de résolution. Pourquoi ? Au retour il supporte les railleries de ses camarades, mais il est heureux. C'est à sa mère seulement qu'il raconte ce qu'il a fait.

OBSERVATION : Ce devoir est une narration qui comprendra quatre parties, dont la distinction est facile. C'est tout d'abord l'exposé, puis les faits, ensuite le dénouement, puis enfin la conclusion. Les idées principales sont suffisamment indiquées dans le sommaire : quant aux idées secondaires un petit effort d'imagination les fera trouver.

PLAN. — I. Exposé. Projet des enfants, où vont-ils ? — II. Faits — Battue du taillis. — Découverte du nid : joie de l'enfant. Ce qu'il fait et ce qu'il voit.

Changement de résolution. Pourquoi ? (Vue de la mère suppliante). — III. Dénoûement. — Retour. — Moquerie des camarades : Sentiments de l'enfant. IV. Conclusion. Son contentement. Joie de sa mère.

DICTÉES

Utilité des oiseaux.

Les campagnards qui détruisent les oiseaux nocturnes, chouettes, hiboux, etc., et les oiseaux diurnes qui vivent *exclusivement* d'insectes comme les mésanges et les huppés comprennent *fort mal* leurs intérêts. On peut considérer comme *très* utiles à l'agriculture, la chouette, le hibou, la huppe, et la mésange ; ces oiseaux détruisent une quantité considérable de rats, souris, taupes, mulots, chenilles, etc.

J'ai trouvé dans la retraite d'un couple de chats-huants, dans l'espace d'une année, quinze litres et demi d'os de rats, souris, taupes et mulots, ce qui prouverait *incontestablement* que ces oiseaux sont *les plus terribles* ennemis des rongeurs vivant *uniquement* aux dépens des récoltes.

Une autre expérience faite sur une nichée de mésanges m'a donné pour résultat la destruction, par cette petite famille, de quinze mille chenilles en trente et un jours, temps qu'il faut au père et à la mère pour élever leur famille.

Ces petits oiseaux inoffensifs font leur nourriture habituelle de chenilles, et ont l'avantage de multiplier d'une manière prodigieuse ; ils pondent de dix à seize œufs, et font deux et jusqu'à trois couvées par an.

Un nid de chats-huants dans une maison vaut *mieux* que dix chats ; un nid de mésanges dans une maison de cultivateurs vaut *mieux* que dix échenilleurs.

Communiqué par C. F.

Le chêne abattu.

Il est mort le grand chêne, le roi de la forêt. La cognée du bûcheron l'a abattu dans la clairière où il se dressait solitaire et majestueux. Au bout du

tronçon qui reste seul à la place où le tronc s'élevait, la sève, qui est le sang des plantes, monte et afflue encore. Hier, elle circulait dans l'arbre tout entier ; elle portait aux plus hauts rameaux qui se balançaient dans l'air, la nourriture puisée aux profondeurs de la terre ; aujourd'hui elle ne peut aller plus loin ; la blessure faite par le fer des hommes est irréparable ; le chêne est mort. Quelle perte pour une multitude d'êtres ! Qui protégera maintenant du soleil et de la grêle les violettes et les mugnets qui croissaient à son ombre ? Détruits les terriers que les lapins creusaient entre ses racines ! Détruits les nids des petits oiseaux qui croyaient s'être bâti des demeures pour toujours. G. RENARD.

Le chêne liège.

Le chêne liège atteint une grande hauteur et croit par *bouquets clairsemés*, en Espagne, en Portugal, et dans le nord de l'Afrique.

Ses glands ressemblent à ceux du chêne ordinaire ; ils sont moins *âpres*. Son bois est aussi moins dur. La partie importante du *végétal* est son *écorce spongieuse*, épaisse, *crevassée*, connue sous le nom de liège. Lorsque l'arbre a atteint trente ans, on commence à le dépouiller de son enveloppe et on répète cette opération, tous les huit ou dix ans, en juillet et en août. On coupe l'écorce *longitudinalement*, puis de bout à bout *circulairement* ; on la détache, elle tombe par plaques que l'on expose à un feu vif qui resserre le tissu du liège. Le chêne liège peut fournir dix ou douze récoltes. Si on n'enlève pas l'écorce, elle tombe naturellement. Le liège sert surtout à la fabrication des bouchons ; on en fait aussi des semelles et des appareils de sauvetage

L'enseignement du vocabulaire (Suite).

Pendant un certain temps, j'ai essayé une façon de vocabulaire qui m'a procuré des résultats appréciables :

Ayant lu en classe, par exemple, la description de l'ours des Pyrénées, de M. Gauthier, (Dupraz et Bonjour, deg. supérieur. p. 289), je fais apprendre un alinéa ou une partie d'alinéa pour que l'élève puisse en réciter les fragments que je lui demanderai le lendemain. Il verra non seulement l'orthographe d'usage mais l'orthographe issue des règles d'accord.

Je lui demanderai d'épeler : « Pour le chasser, on s'embusque et on le tire au passage, » Puis, pour exercer le raisonnement... grammatical, je ferai orthographier oralement : « Pour ces chasses... tu t'embusques... les chasseurs s'embusquent... une embuscade... on les tire... ils les ont tirés... au passage... quand les ours passent, ou passaient, ou passeront... etc. »

Ainsi, on fait une excellente dictée orale qui est une bonne gymnastique intellectuelle ; les élèves obligés de réfléchir, prennent l'habitude de la réflexion et se souviennent quand ils ont la plume à la main, ceux qui aura lieu le plus souvent possible après la dictée orale.

Cette façon du vocabulaire que les enfants étudient dans un livre est plus profitable à mon avis, que la leçon apprise dans le cahier. Il faut que l'élève écrive le mot à étudier, il est certain, afin qu'il en ait les mémoires graphique, visuelle et quasi-motrice. Mais j'ai remarqué — et je me demande si je suis le seul — que l'enfant apprend de mauvaise grâce la leçon qu'il a écrite : il semble qu'il ait plus de confiance dans le texte imprimé.

Pour finir, je transcris une leçon de vocabulaire du manuel Galandy et Balaignac. J'ajoute que ces messieurs donnent une grande importance à la définition des mots et qu'ils font précéder chaque leçon d'une causerie — leçon de choses qui permet de faire connaissance avec les mots nouveaux.

Les mots soulignés ne sont pas imprimés dans les manuels remis aux élèves.

Idée : Les Bois et les forêts.

Mots étudiés.

I. (Cours d'initiation) Forêt, bûcheron, cognée, fagots.

II. (Cours élémentaire) Arbre, arbrisseau, arbuste, bosquet, bois, forêt, bûcheron.

III. (Cours élémentaire) Buisson, broussaille, taillis, rejetons émondés, ramée, fagot, tronc, branche, bûche, cognée, déboisement.

Exercices.

Cours d'initiation. — Sa lourde *cognée* sur l'épaule et menant son cheval chargé de gros *fagots*, le vieux *bûcheron* a quitté la *forêt* aux grands arbres et regagne sa demeure.

Cours élémentaire. — Définitions : Tout végétal qui donne du bois est un *arbre*. — Un terrain planté d'arbres est un *bois* ; un grand bois est une *forêt*. — Un petit bois est un *bosquet*. — Un petit arbre est un *arbrisseau* ; un petit arbrisseau est un *arbuste*. — L'ouvrier qui abat et débite le bois dans la forêt est un *bûcheron*.

Invention. — Sous les coups répétés de la *cognée* du *bûcheron*, le grand chêne qui s'élevait au-dessus des autres *arbres* de la *forêt* s'est abattu, écrasant dans sa chute les *arbrisseaux* et les *arbustes* qui poussaient à ses pieds.

Cours moyen. — La hache du bûcheron s'appelle aussi la *cognée*. — Un assemblage de menu bois est un *fagot*, et les tiges qui couronnent le tronc d'un arbre sont des *branches*. — Une touffe d'arbustes sauvages, épineux, est un *buisson*, et un bois soumis à des coupes périodiques est un *taillis*. On appelle *broussailles*, etc.

Invention. — *Dans la forêt.*

Malgré le froid très vif, pour faire du feu chez grand-mère, trois enfants s'en vont par la *forêt* à la recherche du *bois* mort. Traversant les jeunes *taillis* ou des *rejetons* vigoureux ont déjà poussé depuis la dernière coupe ; évitant les fourrés de *broussailles* et les *buissons* épineux, ils avancent lentement, etc.

Note. — *Le Vocabulaire analogique* de Galandy et Balaignac serait plus complet s'il mettait à côté des *noms*, les *adjectifs*, les *verbes* ayant une analogie avec le sujet étudié.

Eug. M.

Nous recevons sur le même sujet les lignes suivantes :

Le vocabulaire de nos écoliers.

Il est pauvre, et même très pauvre ! Voyez plutôt. Voici un enfant de la campagne ; que sait-il en fait de vocabulaire ? Quelques termes d'agriculture, ceux qu'il entend tous les jours, deux ou trois noms d'animaux, autant de végétaux, et c'est à peu près tout ! Ce vocabulaire est donc pauvre et, en plus, il est encore mauvais, car il est farci de noms locaux. S'agit-il du petit de la vache,

pour lui ce n'est pas une génisse, c'est un « motzon » ; une petite poule (poussin) c'est une « pucine ». Parlez-lui du cône du sapin, il ignore ce nom et ne connaît que celui de « pive ». Et ainsi de suite. Le bagage des mots est mesquin chez le jeune écolier. Qui devra donc le compléter ?

C'est l'école, et justement c'est une de ses plus lourdes tâches. Tâche ardue, ingrate à accomplir. Les instituteurs se creusent la cervelle pour trouver des méthodes, des moyens efficaces ; mais hélas ! malgré tous les efforts accomplis, les résultats obtenus sont minimes.

Nos écoliers continuent à mal parler et à mal écrire. Que faire ? Telle est la question qui se pose toujours. Telle est la question qui va se discuter dans les prochaines conférences de district. Pour moi, je crois qu'il faut continuer d'aller de l'avant, continuer avec persévérance, si l'on n'arrive pas à quelques résultats encourageants.

Toutes les leçons peuvent servir à enrichir le vocabulaire. Il faut en extraire les mots nouveaux, les étudier, les écrire, les examiner sous toutes les faces, en chercher les dérivés, les composés, les homonymes, les synonymes. Une fois lus, étudiés, épelés, ces mots devraient être classés dans un cahier spécial avec une courte explication. Le vocabulaire que l'enfant élabore lui-même est sans contredit le plus judicieux et le meilleur.

Et ces mots nouveaux, il faut fournir à l'enfant l'occasion de s'en servir ; il faut exiger de lui qu'il les emploie dans ses réponses, dans son langage. Comme application pratique, les dictées sont toutes indiquées. Ces dictées seront nombreuses, variées, soigneusement préparées et corrigées. L'enfant rendra compte de ses fautes et expliquera ce qui a motivé une correction ; il ne devra jamais la faire sans bien la comprendre. Ensuite, toutes les dictées faites et corrigées par l'enfant devraient être recopiées soigneusement. Il faudrait aussi pouvoir faire ce même travail pour toutes les compositions.

Ce n'est pas tout : un manuel spécial paraît tout indiqué. Mais que sera ce manuel ? Un catalogue insipide, bourré de termes techniques et scientifiques, complètement nus, avec une simple indication du genre ? Non ! Il faut autre chose. Le vrai vocabulaire devrait être un livre soigneusement illustré, avec des tableaux représentant des tranches de vie humaine, animale, végétale. etc. Chaque sujet comprendrait deux parties : l'une aurait la gravure avec un petit texte explicatif, avec les mots nouveaux écrits en gros caractères. L'autre serait consacrée aux mots spécialement, transcrits avec une courte explication qui supprimerait l'usage du dictionnaire. Cette nomenclature serait suivie d'un petit exercice d'application sur la dérivation. Ainsi l'enfant apprendrait et verrait facilement la relation des mots entre eux. Le texte de la première partie lui montrerait l'emploi des mots, chose fort importante pour l'étude du vocabulaire.

Voilà à mon avis un livre utile et qui serait appelé à rendre de grands services. Il aurait l'avantage d'être intuitif et intéressant. On trouvera peut-être qu'il est ridicule de parler encore de livre nouveau. Mais de toutes parts, les instituteurs réclament à grands cris la réintroduction d'un vocabulaire. Autant alors faire quelque chose de bien, plutôt que de remettre en vogue l'ancien, jugé insuffisant et peu pédagogique.

A. DUMUID.

RÉCITATION

19. L'ennemie.

L'écueil des esprits excellents,	Les plus fiers et les plus brillants
L'entrave des plus beaux élans,	Les plus forts et les plus vaillants
Le tombeau de tous les talents,	S'éteignent bientôt défaillants,
C'est la paresse.	Quand l'âme engraisse.

Avec ses pavots somnolents
Avec ses soupirs nonchalants,
La paresse aux yeux indolents
Est une ogresse.

HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL.

L'illustre auteur du *Journal intime* (1821-1881) n'est guère un poète, bien qu'il ait publié plusieurs recueils de vers : *Les grains de miel*, *La part du rêve*, *Les étrangères*, *Jour à jour*. C'est à cause de sa valeur morale que j'ai choisi cette petite pièce.

Amiel est certainement l'une de nos personnalités littéraires les plus attachantes. Dans son *Histoire de la littérature française hors de France*, p. 119 et 120, M. Virgile Rossel porte sur Amiel un jugement sommaire, sévère, et à mon humble avis injuste ; on comprend cependant qu'un homme d'action, et d'action intense, comme M. Rossel, ait été exaspéré par l'universelle indécision, les perpétuels attermoissements, l'incapacité d'action du penseur genevois. M. Rossel a du reste lui-même tempéré son jugement et approuvé l'œuvre d'Amiel avec plus d'équité dans sa récente *Histoire littéraire de la Suisse romande*, p. 630 à 633,

Je crois bien qu'une des meilleures études qu'on puisse lire sur Amiel, si l'on veut s'en tenir à un très bref résumé, c'est *Amiel à Heidelberg*, dans les *Paysages romanesques* d'Henry Bordeaux ; cette maîtresse page a été publiée par la *Semaine littéraire* du 13 octobre 1906. Si l'on a plus de temps, on lira avec plaisir et profit le chapitre que M. Paul Bourget a consacré à Amiel dans ses *Nouveaux essais de psychologie*, p. 253 à 304. Voir aussi : M. Jules Carrara, *Heures intellectuelles*, p. 255. Mais de toutes ces études, celle que je préfère est l'une des plus anciennes ; c'est celle d'Edmond Schérer, dans le huitième volume des *Etudes sur la littérature contemporaine*, p. 135 à 153. Enfin parmi les publications les plus récentes, rien de plus suggestif que la *Correspondance inédite de H.-F. Amiel et de Félix Bovet*, publiée par M. Philippe Godet dans le *Foyer romand* de 1907.

Portrait de l'auteur du *Journal intime* et fac-similé d'une de ses lettres, p. 630 de l'*Histoire littéraire de la Suisse romande* ; *Semaine littéraire* du 6 juin 1903 : autre portrait, d'après un pastel de Mlle Berthe Vadier ; ce numéro renferme aussi la maquette du monument Amiel, par M. Aug. de Niederhauser. A propos de ce monument, consacré bien plus à l'auteur de *Roulez tambours* qu'à celui du *Journal intime*, on a souvent relevé ce qu'il y a de déconcertant dans le fait d'exalter dans toute l'œuvre d'Amiel, le seul chant guerrier né dans un moment d'enthousiasme patriotique, moment tout accidentel dans la vie du philosophe.

Mais, d'autre part, n'est-il pas juste qu'Amiel soit glorifié précisément pour cette heure d'enthousiasme, où il envisagea bravement l'action pratique, où il

cessa de se considérer et de considérer le monde, selon sa coutume, *sub specie eternitatis*, où, — suivant le conseil de son ami Félix Bovet — il réussit à « rompre le charme », et où il fut un Suisse patriote, lui qui ne se résignait « qu'avec effort à jouer le rôle tout arbitraire d'un particulier inscrit dans l'état civil d'une certaine ville d'un certain pays? »

1. Vocabulaire : écueil — excellent — entrave — élan — talent — défaillant somnolent — nonchalant — indolent — ogresse.

2. Interprétez : l'écueil d'un esprit — l'entrave d'un élan — le tombeau des talents. — Expliquez cette énergique expression : quand l'âme engraisse. — Quelle figure de style y a-t-il dans la 3^{me} strophe?

3. Analyse logique de la 1^{re} stance.

4. *Ogresse*. Cherchez dix noms analogues : tigresse, déesse, prêtresse, princesse, duchesse, maîtresse, doctoresse, diaconesse, négresse, pauvrete, etc.

ALBERT CHESSEX.

COMPTABILITÉ

Au degré intermédiaire, troisième année, lorsque l'on fait les premiers exercices de comptabilité, il est inutile de faire copier l'énoncé; j'ai trouvé qu'il était plus pratique d'écrire au tableau noir le compte mis au net, sauf les nombres dans les colonnes des francs et des centimes.

L'enfant s'accoutume ainsi à voir comment on dresse un compte: il a tant de peine à le comprendre. S'il n'a que l'énoncé sous les yeux, il fera ses calculs et alignera les résultats à la diable; son travail est incompréhensible.

La façon proposée fait gagner du temps; l'élève, même dans son brouillon, reproduit le compte comme il est au tableau noir; nous vérifions les calculs et les nombres et inscrivons ceux-ci dans leurs colonnes, et les élèves copient le tout dans leur cahier. On arrive ainsi plus vite à faire comprendre comment il faut distribuer les diverses parties d'une note, facture, etc.

Note de pépiniériste.

MARCEL BONPLANT, PÉPINIÉRISTE, à COUR.

<i>Monsieur Rey, fermier</i>		<i>DOIT</i>
1909		
novembre 6	6 pêchers, à fr. 14,50 la douz.	7 25
	14 poiriers pyramide, à fr. 19,20 la douz.	22 40
	8 poiriers haute tige, à fr. 27 la douz.	18 —
	5 pommiers haute tige, à fr. 25,80 la douz.	10 45
	25 pommiers cordons, à fr. 14,40 la douz.	30 —
	7 cerisiers, à fr. 34,80 la douz.	20 30
	15 pruniers, à fr. 30 la douz.	34 50
	2 thuyas, à fr. 2,30 pièce	5 60
	40 lauriers, à fr. 2,35 le cent.	94 —
<i>(A suivre). Eng. M.</i>		Total fr. 242 50

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Villars s. Ollon : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 22 juillet. — **Servion :** fr. 1600 et autres avantages légaux , 29 juillet.

INSTITUTRICES : Crissier : fr. 1000, plus logement, jardin ou plantage et 6 st. bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 22 juillet. — **Gollon :** fr. 1000, plus logement, jardin, plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 22 juillet. — **Nyon :** fr. 1500 pour toutes choses, augmentations de fr. 60 tous les 4 ans jusqu'à fr. 1800 ; 22 juillet.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Vacances : Maitresse de français, diplômée.

Cherchent places : Instituteurs de langue française, italienne, allemande ; institutrices pour écoles primaires et secondaires.

H 3094 Lz.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pélerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 ⁰/₀ aux membres de la
S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans
majoration pour escompte spécial.

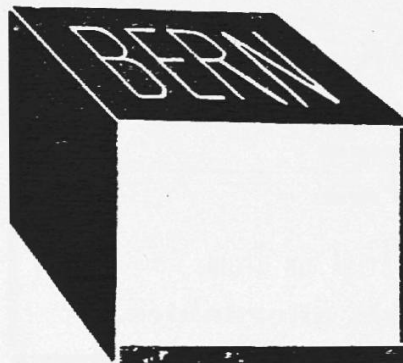
OCCASION

Pour cause de décès on offre à vendre le

Dictionnaire géographique de la Suisse

édité par V. Attinger, Neuchâtel.

Cet ouvrage est complètement neuf et serait laissé à des conditions très favorables. S'adresser à M^{me} V^{ve} CHARLES GAUTIER, Tramelan-Dessus. (Jura bernois).



INSTITUT DE JEUNES FILLES

Athénée, Obstberg, Berne.

Instruction secondaire.

Etude des langues : ALLEMAND, etc.

Cours de coupe et de couture.

Soins maternels. — Situation magnifique.

Prix fr. 900. Prospectus gratis.

La Directrice : M^{me} Büchler.

Jus de fruits frais stérilisés

Si vous voulez juger en connaissance de cause les propriétés bien-faisantes des boissons non-fermentées dégustez **une fois** les produits de la

Société des Vins sans alcool de Meilen

Les jus de fruits frais stérilisés constituent une boisson **saine, agréable** et **rafraîchissante**.
Ue 5000 d.

DEMANDEZ-LES PARTOUT

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à **Fr. 21.** — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.
Trousseaux complets.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

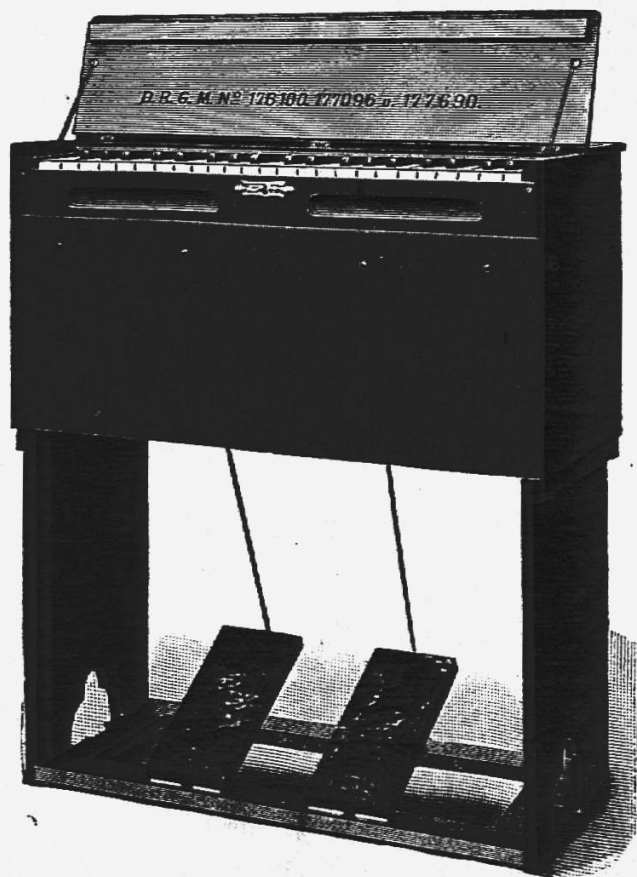
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

==== En quelques secondes **l'Orphéoniste** est démonté et remonté. ====

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FOTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.



DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — Nos 30-31.

LAUSANNE — 6 Août 1910.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RÉUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

OCCASION

Pour cause de décès on offre à vendre le

Dictionnaire géographique de la Suisse

édité par V. Attinger, Neuchâtel.

Cet ouvrage est complètement neuf et serait laissé à des conditions très favorables. S'adresser à M^{me} V^{ve} CHARLES GAUTIER, Tramelan-Dessus. (Jura bernois).



INSTITUT DE JEUNES FILLES

Athénée, Obstberg, Berne.

Instruction secondaire.

Etude des langues : ALLEMAND, etc.

Cours de coupe et de couture.

Soins maternels. — Situation magnifique.

Prix fr. 900. Prospectus gratis.

La Directrice : Mme Büchler.

Jus de fruits frais stérilisés

**Si vous voulez juger
une fois** les produits de la

en connaissance de cause les propriétés bien-faisantes des boissons non-fermentées dégustez

Société des Vins sans alcool de Meilen

Les jus de fruits frais stérilisés constituent une boisson **saine, agréable et rafraîchissante.**

Ue 5000 d.



DEMANDEZ-LES PARTOUT



Une révolution dans la librairie romande.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres *écrivains romands*, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les N^{os} parus :

N^o 1. **Auguste BACHELIN.** La Carpochette. — La Marquise.

N^o 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.

N^o 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N^o 4 **L. Favre.** Jean des Paniers.

N^o 5 **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.

N^o 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N^o 7 **M^{me} de Montolieu.** Les Châteaux suisses



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne

EN VENTE PARTOUT! et dans toutes les librairies, kiosques, magasins, etc., etc.



Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.



Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND-BERTHE * 8, rue Centrale, 8
‡ LAUSANNE ‡

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — Bijouterie or 18 karats, doublée et argent. — Petite orfèvrerie à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

PERRENOUD & C^{IE}

Successieurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➡ Remise ➡

10 % au corps enseignant.

